



RENCONTRE DE TOUS LES SPORTS DE PLEINE NATURE

Son fonctionnement dans les grandes lignes

a) Principe

Un cavalier emblématique parcourt un itinéraire reliant les 10 départements du Grand Est en faisant une grande boucle.

Tout au long de cet itinéraire il peut être accompagné par tous ceux qui le voudront à pied, à cheval ou en attelage et même en vélo.

Pas de moteurs (sauf électriques)

Départ le 21 juillet d'Aubure, arrivée le 18 août dans les Ardennes.

La gestion de ces places nécessairement limitées se fera par l'intermédiaire d'une « centrale de réservation ».

Un signe distinctif sera remis à chaque participant. Les caractéristiques des étapes seront consultables sur la page Facebook du CRTE Grand-Est.

b) Pour les randonneurs qui rejoignent le périple à la journée

Inscription possible sur le site HelloAsso.com à partir du 15 mai 2023. Le randonneur assume son intendance. Le soir, verre de l'amitié offert et repas tiré du sac pour le midi.

c) Pour les randonneurs qui rejoignent le périple sur plusieurs jours

Inscription possible et règlement préalable sur site spécialisé (www.helloAsso.com) à partir du 10 février 2023.

Pour 2023 trois cavaliers emblématiques se relayeront.

a) Périple Carole (du 21 juillet au 29 juillet inclus)

Départements traversés : Haut-Rhin, Bas-Rhin, Vosges, Meurthe et Moselle, Moselle
D'Aubure à Rhodes

b) Périple Bernard (du 30 Juillet au 10 août inclus)

Départements traversés : Moselle, Meuse, Haute-Marne, Aube
De Rhodes à Montier en Der

c) Périple Jean Pierre (en attelage du 12 août au 18 août)

Départements traversés : Haute-Marne, Marne, Ardennes
De Montier en Der à Givonnes

PARCOURS DE CAROLE, D'AUBURE (68) À RHODES (57), DU 21 AU 29 JUILLET INCLUS

Carole vous guidera, accompagnée de ses 2 chevaux. L'inscription à chaque étape se fait via www.HelloAsso.com, que vous participiez une seule journée ou plusieurs jours. Les inscriptions pour les participants sur plusieurs jours seront ouvertes dès le 10 février jusqu'au 15 mai. Ceux qui désirent participer une seule journée, pourront s'inscrire dès le 15 mai, l'inscription est gratuite, n'oubliez pas votre pique-nique.

Les participants seront accueillis, soit en gîte, soit en bivouac ou encore en hôtel. Les gîtes proposent des chambres parfois dotées de lits doubles et/ou de lits simples, des dortoirs, des tipis, des roulottes ou encore du simple bivouac avec votre propre tente, songez à la logistique.

Les chevaux seront logés soit en paddock, soit en boxe, quand cela est possible. Le foin est inclus dans le tarif, le complément n'est pas inclus dans le tarif.

Il n'est pas possible de réserver une nuitée sans le repas du soir (repas végétarien possible). Les pique-niques sont à réserver la veille, n'oubliez pas de le commander sur le site de réservation. Les boissons ne sont pas systématiquement incluses dans le tarif proposé. Les accompagnants peuvent réserver le repas du soir et/ou le pique-nique pour le lendemain.

La réservation des lits doubles tout comme pour les lits simples, se font **par personne**, ce qui signifie qu'il vaut mieux réserver un lit double dans le cas où vous savez qui dormira à vos côtés... 😊 ...ou pas... 😊. Les lits doubles doivent être réservés obligatoirement pour 2 personnes sur une même inscription. Nous partons également du principe que même des personnes qui ne se connaissent pas, peuvent dormir dans une chambre composée de 3 lits simples.

Une voiture suiveuse n'est pas prévue pour le moment mais nous y travaillons.

21 juillet – Aubure (veille du départ)

Veille du départ, arrivée des participants avant 18h.

Gîte : **Marianne OUDIN - Chemin de la Mènère – 68150 AUBURE** ([Oudin Equitation](#))

Nuitée au gîte sur place ou ferme Lossow à 250m de l'écurie. Repas, petit-déjeuner pris au gîte, pique-nique sur commande sur HelloAsso, au moment de l'inscription. Chevaux en boxe ou paddock.

22 juillet – Aubure – Sainte-Marie-Aux-Mines (17km - +418m/-631m)

Gîte : **Frédéric HENNO - 3, Fenarupt – 68160 SAINTE-MARIE-AUX-MINES** ([Domaine du Fenarupt](#))

Nuitée au choix dans un gîte, chalet, bivouac ou appartement. Repas du soir et petit-déjeuner pris sur place, pique-nique sur commande sur HelloAsso, au moment de l'inscription. Chevaux en paddock.

23 juillet – Sainte-Marie-Aux-Mines - Ranrupt (33km - +1113m/-1027m)

Gîte : **Marie-Anne WAGNER - 2, chemin du Chauffour - Stampoumont – 67420 RANRUPT** ([Ferme équestre du Chauffour](#))

Nuitée au choix en cabane de trappeur, tipi ou en tente. Repas du soir et petit-déjeuner au gîte, pique-nique sur commande sur HelloAsso, au moment de l'inscription. Chevaux au paddock.

24 juillet - Ranrupt - Ban de Sapt (18km - +486m/-564m)

Gîte : *Fabienne COLIN - 3, Laître - 88210 BAN DE SAPT* ([Centre Equestre de la Muserolle](#))

Nuitée au gîte. Repas du soir et petit-déjeuner au gîte, pique-nique sur commande sur HelloAsso, au moment de l'inscription. Chevaux au boxe.

25 juillet - Ban de Sapt - Celles-Sur-Plaine (23km - +482m/-683m)

Gîte : *Véronique LEONARD - 40, rue de l'Alsace - 88110 CELLES SUR PLAINE* ([Gîtes de la Crémaillote](#))

Nuitée au gîte ou en roulotte. Repas du soir et petit-déjeuner au gîte, pique-nique sur commande sur HelloAsso, au moment de l'inscription. Chevaux au paddock.

26 juillet - Celles-Sur-Plaine - Repaix (31km - +456m/-499m)

Gîte : *Anne-France et Jean-François VERDENAL - 5, rue de l'Eglise - 54450 REPAIX* ([Gîte de Repaix](#))

Nuitée au gîte. Repas traiteur et petit-déjeuner au gîte, pique-nique sur commande sur HelloAsso, au moment de l'inscription. Chevaux au paddock monté par le CDTE57.

27 juillet - Repaix - Saint-Quirin (29km - +693m/-690m)

Gîte : *Bivouac avec accès aux sanitaires du stade de la commune de Saint-Quirin ou Hôtel à l'Hostellerie du Prieuré 163, Rue Du Général De Gaulle - 57560 Saint-Quirin* ([Hostellerie du Prieuré](#))

Nuitée en bivouac ou à l'hôtel, le repas sera pris au restaurant du village non loin du site. L'Hostellerie du Prieuré nous attend, le lendemain, pour un petit-déjeuner. Les chevaux seront en paddocks, montés par le CDTE57. Possibilité de loger dans une chambre de 3 personnes à l'Hostellerie du Prieuré pour ceux qui préfèrent plus de confort.

Pique-nique sur commande sur HelloAsso au moment de l'inscription.

28 juillet - Saint-Quirin - Plaine de Walsch (15km - +463m/-460m)

Gîte : *Carine et Didier Krummenacker - 1 rue du Stossberg - 57870 PLAINE DE WALSCH* ([Ranch du Stoss](#))

Nuitée en grande tente, tipi ou dortoirs de 4 personnes.

Dîner spectacle avec pyrotechnie, cascades à cheval. Petit-déjeuner sur place, pique-nique sur commande sur HelloAsso au moment de l'inscription. Chevaux en boxe.

29 juillet - Plaine de Walsch - Rhodes (30km - +220m/-276m)

Gîte : *Véronique et Jean-Bernard CORSYN Domaine les Bachats - 57810 Rhodes* ([Domaine les Bachats](#))

La nuitée est prévue dans des lits de paille. D'autres logements sont disponibles mais, avec accord du propriétaire, les lits de paille sont prioritaires. Dîner au restaurant, petit-déjeuner sur place. Pique-nique sur commande sur HelloAsso au moment de l'inscription. Chevaux en paddock.

MATÉRIEL À PRENDRE

1. Tente et duvet

À certaines étapes ou pour ceux qui choisissent le bivouac à certains endroits, songez à une petite tente.

Pour tous les participants, prévoir une gourde, une lampe torche, un chapeau ou une casquette, des lunettes de soleil, un vêtement de pluie, des chaussures étanches et montantes. Penser à prendre des vêtements et chaussures de rechange.

Trousse de toilette, sac de couchage, certains gîtes ne fournissant pas les draps.

Le port du casque ou de la bombe est obligatoire pour tous les vététistes et cavaliers.

Penser à prendre également un licol et une longe de rechange (longe pour mettre à l'attache).

Prévoir pharmacie de premier secours pour vous et votre cheval.

2. Transport et navettes

Les participants n'ayant pas besoin de leurs véhicules les laisseront directement à l'étape d'arrivée.

Tous les autres, propriétaires de vans et camions, assureront le transfert de leurs véhicules jusqu'à l'étape du soir. Nous organiserons ces navettes début juillet.

3. Repas

Les repas sont assurés soit par un traiteur ou pris dans des restaurants partenaires ou pris au gîte. Seuls les randonneurs et accompagnateurs inscrits pourront avoir un repas. Mentionnez vos éventuelles allergies ou régimes particuliers à l'inscription.

4. Sanitaires

Des douches, lavabos et toilettes seront à disposition des randonneurs près des lieux de campement ou au gîte.

5. Itinéraire

Tous les jours les itinéraires vous seront communiqués. Aucune carte ne sera distribuée. Les itinéraires sont reconnus.

L'assurance de l'organisation ne couvre que le circuit défini sous sa responsabilité.

6. Service médical et vétérinaire

Nous aviserons un ou plusieurs vétérinaires afin qu'ils se rendent disponibles, en cas de nécessité. Une personne maîtrisant le dépannage en maréchalerie fera partie de la Route du Grand-Est.

Les services du vétérinaire seront à la charge du propriétaire de l'animal et devront être acquittés sur place.

7. Renseignements utiles

Une liste de numéros d'urgence et numéros utiles vous sera fournie au départ de la Route du Grand-Est.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

(à lire par tout participant inscrit)

Toute personne inscrite à la Route du Grand-Est déclare avoir pris connaissance du présent règlement intérieur et accepte de s'y conformer.

La Route du Grand-Est est une randonnée sans esprit de compétition, qui doit s'accomplir dans le respect du cheval, de l'environnement, de la propriété privée et bien sûr des autres participants, quel que soit leur moyen de locomotion.

Article 1 - Inscription et annulation

L'arrivée des participants peut se faire la veille ou le jour même du départ avant 9h.

Les inscriptions ne seront enregistrées que par l'intermédiaire du site www.helloasso.com.

L'abandon en cours de parcours ne donne droit à aucun remboursement.

Article 2 - Assurance et responsabilité

Les participants devront être assurés en responsabilité civile pour sortie sportive et couverture du risque incendie des bâtiments et forêts, dégâts aux cultures.

Les participants devront posséder une licence en cours de validité ou une assurance individuelle accident ainsi qu'une assurance individuelle responsabilité civile pour le cheval.

Le port du casque ou de la bombe est obligatoire pour tous les cavaliers et vététistes. Dans le cas où le port du casque ou de la bombe n'est pas respecté par une personne majeure, le cavalier ou vététiste déclare décharger l'organisation de toute responsabilité due au non usage de cette protection.

L'annulation d'une inscription étant toujours génératrice de frais, il est possible de souscrire auprès de votre assureur habituel les garanties nécessaires.

L'organisation est couverte par une assurance « responsabilité civile ». Elle agit en qualité de coordinateur entre les participants d'une part, et les prestataires de services d'autre part. Il en résulte notamment qu'elle ne pourra en aucun cas être tenue responsable de tout accident, blessure, irrégularité détérioration des effets, pertes, vols ou autres. Les participants devront être assurés par leur responsabilité civile pour leurs dommages propres. Si les circonstances l'y obligent, l'organisation se réserve le droit de modifier le programme ou ses prestations. Le simple remboursement des sommes versées par le participant, délie l'organisation de tout engagement et l'exempte de toutes indemnités envers le participant.

Article 3 - Chevaux de propriétaire.

Les chevaux devront obligatoirement remplir les conditions suivantes :

Être en parfaite condition pour randonner (habitués à parcourir minimum 20km/jour sur du terrain dénivelé, habitués à la randonnée, habitués à tenir à l'attache pour la pause de midi, habitués à côtoyer d'autres chevaux au cours des randonnées, habitués au paddock pour la nuitée le cas échéant).

Être ferrés ou porter des protections leur permettant de randonner (ferrure maximale de 3 semaines). Provenir d'une écurie indemne, depuis 30 jours, de toute maladie contagieuse pour l'espèce équine (certificat vétérinaire) et ne présenter aucun signe clinique de maladie.

Pour être valable, l'ensemble des pièces devra avoir été certifié et visé par un vétérinaire ou un officier des haras et présenté au contrôle vétérinaire au départ de la manifestation. Une photocopie de la mise à jour du carnet de vaccination sera demandée lors de l'enregistrement des inscriptions. Les organisateurs de cette randonnée se réservent le

droit d'interdire le départ ou de stopper en cours de trajet, tout cheval qui ne remplirait pas ces conditions et présenterait des signes de troubles infectieux.

Article 4 – Randonneurs mineurs

Les jeunes randonneurs de moins de 18 ans devront être accompagnés.

Article 5 - Accompagnateur

Un accompagnateur est une personne qui seconde un randonneur (ex. il conduit le véhicule, monte le parc...) mais qui n'emprunte pas le parcours.

Article 6 - Transport des véhicules.

Les participants sont responsables du transport de leur véhicule.

Article 7 – Accès aux repas

Les participants se verront remettre un bracelet qu'ils devront porter obligatoirement pour l'accès aux repas.

Article 8 – Régime alimentaire particulier

Les participants ayant un régime alimentaire personnel devront prendre contact directement auprès des restaurateurs assurant les repas aux étapes. L'organisation leur fournira leurs coordonnées.

Article 9 – Ordre public

L'organisation se réserve le droit de faire appel aux représentants de l'ordre public et de solliciter le départ de tout participant qui perturberait le bon déroulement de la randonnée ; ceci sans remboursement du montant de l'inscription. L'organisation se réserve le droit d'éviction de toute personne qui suivrait la randonnée et profiterait de la structure d'organisation sans être légalement inscrite.

Article 10 – Bien-être animal

Le bien-être des animaux est à la base de l'esprit de la Route du Grand-Est, toute personne faisant preuve de mauvais traitement envers un cheval, ou tout autre animal, pourra être exclue par l'organisation.

Tout cheval entier ou ayant tendance à taper sera marqué d'un flot rouge à la queue.

Article 11 – Droit à l'image

L'organisation se réserve le droit d'utiliser les images sur lesquelles vous pourriez apparaître.